



**17ème Session du Conseil des droits de l'homme
Mardi, 7 juin 2011**

EPU- Oman

Intervenant: Salih KILIC

M. le Président,

Le dynamisme économique d'Oman attire de nos jours un grand nombre de travailleurs migrants. Il est indispensable que les autorités soient vigilantes face aux abus et exploitations des travailleurs migrants en adoptant des mesures efficaces pour lutter contre la traite des êtres humains afin d'améliorer qualitativement les conditions de vie d'un travail décent.

Nous suivons de près les progrès qui ont été réalisés en un court laps de temps dans différents domaines de la vie économique et sociale permettant la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement.

Malgré certaines améliorations du droit des femmes, il reste de nombreux défis à relever face à la vulnérabilité de ces dernières confrontées aux violences dans certains foyers ainsi que par des pratiques courantes visant à les discriminer au sein de la société et principalement dans les zones rurales. Les femmes et les enfants continuent à payer de lourds tribus engendrés par des législations qui inhibent la jouissance effective de leurs droits.

De plus, nous prenons en compte la levée des réserves à la Convention relative aux droits de l'enfant, cependant la situation des enfants nés hors mariage demeure encore préoccupante en matière d'encadrement et d'éducation.

Face à la multiplication de violences à l'encontre des bloggeurs critiques à l'égard de la politique étatique, nous invitons l'Oman à lever les restrictions à la liberté d'expression dans la presse comme sur Internet.

Je vous remercie.

